



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Brayre
et de l'Anille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20260428-20260411-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026

Délibération N°20260411

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Brayre et de l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Valennes, en séance publique sous la Présidence de Madame LELONG Françoise.

	<u>Étaient Présents :</u>
Date de convocation 17 avril 2026	Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, CHAUVEAU Pascale, DAVEAU GAULARD Justine, DAVID Isabelle, DESILES Mélanie, DOLEUX Evelyne, DUBOIS Virginie, JUMERT Annie, LANDEMAINE Alexandrine, LELONG Françoise, LEPENNETIER Aude, MERCIER Nadine, NADREAU Olivia, STERBA Éléonora, VALLOIS-PERNAS Martine,
Date d'affichage 17 avril 2026	MM. BERNARDET Denis, BRANJONNEAU Thierry, CARON Michel, CORBIN Olivier, FONTAINE Eric, GASCHET Alain, GAULTIER Philippe, GILLET Danick, GRÉMILLON Patrick, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, MASSÉ Nicolas, MORIN Sébastien, NASLE Jérôme, NICOLAÏ Christophe, PIERRE Frantz, POTAGE Jean-Paul, RALUY Hugues, membres titulaires , Mme PASQUIER Vanessa, MM. HUGUET Jean-Pierre, ISAMBERT Stéphane, membres suppléants .
Nombre de conseillers En exercice 41	
Présents 38	
Votants 41	

Étaient excusés :

M. BOSNYAK Yvan donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe
M. GAUTHIER Renaud donne pouvoir à Mme CHAUVEAU Pascale
M. GERNOT Philippe donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole
Mme DUPONT Isabelle remplacée par sa suppléante Mme PASQUIER Vanessa
M. PARIS Hubert remplacé par son suppléant M. ISAMBERT Stéphane
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Représentant de la commune de Cogners, M. LEROY Michel, Président de la délégation spéciale.

Monsieur BRANJONNEAU Thierry est nommé secrétaire de séance.

OBJET : SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU PERCHE SARTHOIS ELECTION DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL

- Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5212-7 ;
- Vu les statuts de la Communauté de communes des Vallées de la Brayre et de l'Anille ;
- Vu les statuts du Syndicat mixte fermé du Pays du Perche Sarthois.

La Présidente expose que le conseil communautaire doit procéder à l'élection de ses délégués au comité syndical du syndicat mixte du Pays du Perche Sarthois, conformément aux dispositions de l'article L. 5711-1 du code général des collectivités territoriales.

Elle rappelle que la CCVBA membre du syndicat est représenté par 21 délégués titulaires et 21 délégués suppléants (dont 1 délégué supplémentaire par tranche de 6 000 habitants). Les suppléants sont élus dans les mêmes conditions au comité syndical que les titulaires.

La Présidente rappelle enfin que le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité de ses membres présents, de ne pas recourir au scrutin secret aux nominations des délégués.

Elle rappelle ensuite que pour l'élection des délégués des établissements publics de coopération intercommunale avec ou sans fiscalité propre au comité du syndicat mixte, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** de ne pas recourir au scrutin secret,
- **ELIT à main levée** les représentants de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille au sein du conseil syndical du Syndicat Mixte du Pays du Perche Sarthois :

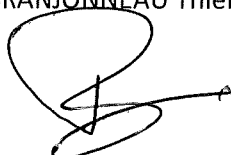
	Titulaire	Suppléant
BERFAY	BAGIAU Nicolas	HOUDOUIN Aurélie
BESSE SUR BRAYE	BESNIER Claire	RALUY Hugues
LA CHAPELLE HUON	LEBERT Philippe	BRANJONNEAU Thierry
COGNERS	attente élection	
CONFLANS SUR ANILLE	LECOMTE Yves	DUTHIER Agathe
DOLLON	FROGER Amélie	BOIRON Olivier
ECORPAIN	LEROY Fabienne	BRIASANNA Patrick
LAVARE	FEUGAS Marie Christine	PITARD Florence
MAROLLES LES SAINT CALAIS	ROBERTON Christian	GRENECHE Didier
MONTAILLE	GASCHET Alain	DESILES Mélanie
RAHAY	MERCIER DE BEAUROUVRE Pierre-Olivier	HERISSON Claude
SAINT CALAIS	FONTAINE Eric	DODU-COURTY Fabrice
SAINT GERVAIS DE VIC	REVEAU DALLONE Dominique	DUPONT Isabelle
SAINTE CEROTTE	REZÉ Christophe	COURANT Christelle
SEMUR EN VALLON	BOSNYAK Yvan	DURAND Johanna
VAL D'ETANGSON	DOLEUX Evelyne	RENARD Candy
VALENNES	BESNARD Nadine	RIVIERE Jérôme
VANCE	DROOGMANS Martine	ROMET Katy
VIBRAYE	LEDIEU Christophe	BERNARDET Denis
Délégué supplémentaire	LELONG Françoise	POTAGE Jean-Paul
Délégué supplémentaire	PIERRE Frantz	DAVEAU GAULARD Justine
3 membres du bureau	LELONG Françoise, LEDIEU Christophe, FONTAINE Eric	

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 28 avril 2026

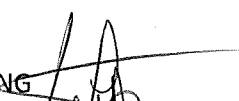
Le secrétaire de séance,

BRANJONNEAU Thierry



La Présidente,

Françoise LELONG



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS